



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

Délibération n°2023-15: Adoption du budget primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 30 mars 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 25 mars 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 15	Votants : 18
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET Olivier MUSY, Eric MORISSET, Edwige BONNEFOY, Marianne PERDRIJAT, Marie GALANO		
Représentés :	Hélène LEVERNIEUX donne pouvoir à Bernard GLEIZE, Marie MAERTENS donne pouvoir à Edwige BONNEFOY, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN		
Absents :	Fabrice NOURY		
Secrétaire :	Bénédicte ALLENET		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les commissions finances du jeudi 2 février 2023 et du mardi 14 mars 2023,

Après examen et commentaires du projet de budget primitif, tant en section de fonctionnement, qu'en section d'investissement,

Sur présentation du rapport de M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité des suffrages exprimés,**

S'est abstenue : Marie GALANO

Article unique :

Approuve, chapitre par chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre à 2 597 461,00€ :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERALE	654 100,00
012 - CHARGE DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	1 236 000,00
014- ATTENUATION DE PRODUITS	167 600,00
023- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	332 724,00
042 - OPERATIONS D'ODRES - TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	27 272,00
65 -AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	157 065,00
66 - CHARGES FINANCIERES	7 100,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4 600,00

Accusé de réception en préfecture
001 219106358 20230330 2023_15-BF
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 04/04/2023

TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	2 597 461,00
--	--------------

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
013- ATTENUATION DE CHARGES	33 000,00
70- PRODUIT DE SERVICES DU DOMAINES, VENTES DIVERS	365 000,00
73- IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	218 935,00
731 – FISCALITE LOCALE	1 495 000,00
74- DOTATION, SUBVENTONS ET PARTICIPATIONS	454 022,00
75- AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTES	24 100,00
76- PRODUITS FINANCIERS	2 404,00
77- PRODUITS SPECIFIQUES	5 000
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 597 461,00

Approuve chapitre par chapitre la section d'investissement qui s'équilibre à 1 411 963,67 € :

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
16- EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	35 000,00
20- IMMOBILISATION INCORPORELLES	123 472,96
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	203 897,62
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	896 565,53
23- IMMOBILISATION EN COURS	119 038,15
001- SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	33 989,41
TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT	1 411 963,67

INVESTISSEMENT	
RECETTES	
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	332 724,00
040- OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	27 272,00
10- DOTATION, FOND DIVERS ET RESERVES	36 000,00
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	408 029,00
138 – AUTRES SUBVENTION D'INV NON TRANSF	30 909,82
27 – AUTRE IMMO FINANCIERE	23 408,00
16- EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES	133 559,88
1068- EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	420 060,97
TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT	1 411 963,67



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhalla

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20230330-2023_15-BF
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception préfecture : 04/04/2023